

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 1^{er} juillet 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 25
Nombre de conseillers absents et représentés : 4
Nombre de conseillers absents : 0
Date de la convocation : 25 juin 2026

L'an DEUX MILLE VINGT-SIX, le PREMIER JUILLET, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Christian TEULADE, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s – Mme Aurélie LOUPIAS - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Blandine ALVAREZ - M. Bruno EYSSERIC
Mme Martine BERGER-SABATIER - M. Jean-Luc GREGOIRE - Mme Odile PILOZ - M. Christian CARRERE - M. Roger VIARSAC
Mme Monique BOTTINI - Mme Florence BOUNIN - M. Thierry TATONI - M. Bruno JOVÉ - Mme Patricia NORMAND -
Mme Marylin FLAMAIN - Mme Emilie LACROIX - M. Nabil EL MESSAOUDI - M. Nils CHAPUIS - M. Quentin PELOUX - M. Francis
KORNPORST - Mme Clotilde MAZZA DOS SANTOS - M. Franck MILLET - Mme Caroline LAMY - M. Joachim DUSAUGEY

Pouvoir :

Mme Nadia MACIPÉ, pouvoir à M. Christian TEULADE
M. Olivier DODINOT, pouvoir à M. Franck MILLET
Mme Isabelle RUDOLF MARY, pouvoir à Mme Clotilde MAZZA DOS SANTOS
M. Jean-Christophe NELLO, pouvoir à M. Joachim DUSAUGEY

Est désignée comme Secrétaire de séance : Mme Florence BOUNIN

2026-07-101 / AFFAIRES FINANCIERES

**Demande de subventions pour les travaux de rénovation de la Maison BASSO
auprès de Territoire d'Energie Drôme - SDED**

RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Luc GREGOIRE

En vertu des articles L2224-31 et L2224-34 du CGCT qui fixent le cadre des actions relatives aux économies d'énergie que peuvent faire réaliser les Autorités Organisatrices de Distribution de l'Energie (AODE), Territoire d'énergie Drôme - SDED a adopté, en Comité Syndical du 28 septembre 2021, le règlement de sa Compétence Efficacité Energétique.

Par délibération du 19 décembre 2022, la Commune de NYONS a adhéré à cette compétence, à travers sa formule « Energie Plus », lui donnant notamment accès à :

- Un conseil technique pour préconiser les travaux de performance énergétique les mieux adaptés à un bâtiment donné,
- Une aide aux dépenses répondant aux critères des Certificats d'Economies d'Energie (CEE). Selon le caractère prioritaire ou complémentaire des actions envisagées, le taux de l'aide est de 50 % ou de 20 % de la dépense éligible présentée par la collectivité, dans la limite d'un cumul d'aides maximum de 50 000 € sur une période de trois années civiles glissantes

En contrepartie, dans le cadre du dispositif national des Certificats d'Economies d'Energie (CEE) Territoire d'énergie Drôme - SDED récupère la propriété des CEE obtenus à l'issue des travaux.

La commune projette de réaliser des travaux d'isolation extérieure et de changement de la chaudière de ce bâtiment pour un montant de :

- Isolation extérieure : 29 384,80 € HT,
- Changement de la chaudière fioul pour une PAC Air/Eau : 9 432,87 € HT,

Le taux de financement pour ces travaux est de 50 % de la part de Territoire d'énergie Drôme - SDED.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE**

**POUR : 29
CONTRE : 0
ABSENTION : 0**

- **D'APPROUVER** la demande de subventions auprès de Territoire d'énergie Drôme - SDED,
- **DE CEDER** les Certificats d'Economies d'Energie générés par ces travaux à Territoire d'énergie SDED,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer l'ensemble des documents s'y rapportant.

Florence BOUNIN
Secrétaire de séance

Pour le Maire empêché
la première Adjointe
Aurélie LOUP

Christian TEULADE
Maire de NYONS

